# Commune de **NEUVILLE-ST-REMY** 59428

# **Carte Environnementale**



Pour information

## D.D.T.M 59

Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Nord

Porter à Connaissance

pour la

procédure

planification Urbanisme

Date de mise à jour : 15/12/2015

Sources: Gestionnaires Srvitudes

Email: ddtm-suct@nord.gouv.fr

#### **LEGENDE**

Contour de commune

#### Infrastructure

Autoroute

Route Nationale

Route Départementale

➡ Voie Ferrée

| Voie Bruyante -Secteur de Bruit

 Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et Randonnée (Pdipr) Source: C.Gl 59

### **Patrimoine Naturel**

Inventaire des Zones à Dominantes Humides (Voir Annexe)

Source: SDAGE 2009 - Agence de l'Eau Artois Picardie Espace Boisé 2009 Source: Bd Forêt V2 - IGN/IFN

### schéma régional de cohérence écologique - trame verte et bleue

Obstacles à la fonctionnalité des continuités écologiques

Corridors écologiques

#### Voies Bruvantes - Secteur de bruit

Les infrastructures de transports terrestres sont classées en 5 catégories selon le niveau de bruit qu' elles engendrent, Un secteur affecté par le bruit est défini autour de chaque infrastructure classée.

Quelles sont les infrastructures concernées?

· les routes et rues écoulant plus de 5000 véhicules par jour,

les voies de chemin de fer interurbaines de plus de 50 trains par jour ,

- les voies de chemin de fer urbaines de plus de 100 trains par jour,

les voies de transports en commun en site propre de plus de 100 autobus ou rames par jour,

- les infrastructures en projet sont également concernées (dès publication de l'acte d'ouverture d'enquête publique

ou inscription en emplacement réservé dans le PLU ou institution d'un projet d'intérêt général).

#### Le schéma régional de cohérence écologique - trame verte et bleue (SRCE-TVB)

Outil d'aménagement du territoire, Le schéma régional de cohérence écologique - trame verte et bleue (SRCE-TVB) est un réseau des continuités écologiques

Il vise à préserver les services rendus par la biodiversité, à enrayer sa perte en maintenant et restaurant ses capacités d'évolution et à la remise en bon état des continuités écologiques.

Le SRCE-TVB vise à identifier, préserver et restaurer les continuités écologiques nécessaires au maintien de la biodiversité, afin de permettre aux espèces animales et végétales de circuler, de s'alimenter, de se reproduire, de se reposer....

Le terme « SRCE » est complété de « TVB » pour inscrire l'élaboration du Schéma en filiation des travaux Régionaux.

Le SRCE-TVB du Nord-Pas-de-Calais a été arrêté par le préfet de région le 16 juillet 2014, ), après son approbation par le Conseil régional le 4 juillet 2014

- Les réservoirs de biodiversité sont des espaces pouvant abriter des noyaux de populations d'espèces à partir desquels les individus se dispersent, ou

susceptibles de permettre l'accueil de nouvelles populations d'espèces.

préservation ou de remise en bon état assignés aux éléments de la trame verte et bleue

- Les corridors écologiques assurent les connexions entre les réservoirs de biodiversité, offrant aux espèces des conditions favorables à leur déplacement et à l'accomplissement de leur cycle de vie. · Les obstacles sont des freins à la fonctionnalité des continuités écologiques identifiés dans l'atlas cartographique dans la cartographie des objectifs de

